Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections du 19 octobre - Saisie informatique des résultats

Les problèmes survenus lors du premier " test de charge " du 8 octobre ont été identifiés et en grande partie résolus à ce jour. Le second test, effectué hier entre 17h30 et 18h30, a été concluant. Les derniers incidents constatés rentreront dans l'ordre d'ici dimanche. L'application informatique Votelec pourra donc être utilisée comme prévu.

Le 19 octobre prochain, les 382 communes vaudoises recourront pour la première fois à l'application Votelec dans le cadre d'une élection selon le système proportionnel. Elles devront non seulement saisir, via Internet, les résultats détaillés de leur dépouillement (nombre de bulletins rentrés, blancs, nuls, non modifiés, par parti) mais également le contenu des quelque 60'000 bulletins modifiés par l'électeur, ou sans dénomination.

Pour s'assurer que le réseau informatique supporte une telle charge, les bureaux électoraux communaux ont été sollicités de prendre part à un test de saisies simultanées le mercredi 8 octobre entre 19h et 20h. Les opérations de saisie s'étant révélées anormalement lentes, une analyse a été immédiatement effectuée. Il s'avère que ces ralentissements étaient dus à un sous-dimensionnement des serveurs; ceux-ci ont donc été remplacés par un équipement plus puissant.

Un second test a été mis sur pied le mardi 14 octobre de 17h30 à 18h30 auquel quelque 250 communes ont pris part. Les saisies ont pu cette fois-ci être effectuées normalement et aucun problème majeur n'a été signalé. Quelques incidents, notamment avec quelques communes utilisant d'anciens ordinateurs peu compatibles avec les serveurs, ou des incidents dans le cadre de la saisie des résultats pour le Conseil des Etats (à l'affichage, les données de certaines communes se mélangeaient à d'autres) ont été identifiés et en passe d'être résolus. Ce second test peut dont être tenu pour concluant, ce qui est de bon augure pour dimanche.

Lausanne, le 15 octobre 2003

B. Muhl, adjoint au SJIC, tél. 021/316.40.86